

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'EMPRISE ÉTRANGÈRE—LA DATE DE LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au premier ministre. Puisque nous en sommes au dernier jour avant le congé d'été, le premier ministre peut-il indiquer à la Chambre si nous pouvons nous attendre, au cours de l'été ou au tout début de l'automne, à une déclaration, comme le gouvernement l'a promis, sur la question de l'appartenance étrangère qui fait l'objet d'une étude actuellement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Si les résultats sont connus au cours de l'été, monsieur l'Orateur, nous exposerons notre politique à ce moment-là. Sinon, nous en ferons part à la Chambre à l'automne.

M. Horner: Sinon, ce sera au cours de l'hiver.

M. Lewis: Puis-je demander au premier ministre s'il s'attend d'arrêter sa politique au plus tard pour la reprise des travaux de la Chambre, le 7 septembre, et si l'étude englobe les ressources minières?

Le très hon. M. Trudeau: Nous ferons tout notre possible pour faire une déclaration au plus tôt. Le contenu sera, naturellement, révélé au public au moment de la déclaration.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy Royal): Doit-on comprendre de la déclaration du premier ministre lors d'une récente conférence de presse que le cabinet est en train d'étudier le document préparé par le ministre du Revenu national?

Le très hon. M. Trudeau: Le document est maintenant entre les mains du cabinet, monsieur l'Orateur.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

PRÉSUMÉS EMPLOIS DISPONIBLES DANS LE NORD DU MANITOBA

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'il a invité certains jeunes du sud de l'Ontario à se rendre travailler dans le nord du Manitoba, et considérant que les bureaux du Centre de la main-d'œuvre du Canada, à Québec et à Ottawa, ne sont pas en mesure de donner de renseignements aux jeunes chômeurs qui demeurent dans d'autres régions du pays, le premier ministre pourrait-il indiquer à la Chambre à quel endroit des emplois sont disponibles?

M. l'Orateur: A mon avis, la question, posée en ces termes, n'est pas recevable.

[L'hon. M. Sharp.]

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

LES PROPOS DU SOUS-MINISTRE DES FINANCES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre des Finances et elle se rapporte à une motion présentée plus tôt aujourd'hui. Peut-il dire à la Chambre s'il a autorisé le sous-ministre des Finances à faire cette déclaration concernant le Conseil économique du Canada, et s'il l'approuve. Quelle est la situation précise en ce qui concerne le Conseil économique et que pense le gouvernement de son efficacité?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Contrairement à l'assertion du député, je n'étais pas présent lorsque le sous-ministre des Finances a prononcé ces paroles et je devrai consulter la transcription pour en connaître la nature précise.

L'hon. M. Lambert: Le ministre assistait à la séance du comité du Sénat. A-t-il autorisé le sous-ministre à faire une déclaration sur la valeur réelle du Conseil économique du Canada?

L'hon. M. Benson: Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Lambert: Depuis que l'affaire a été rapportée, le ministre en a-t-il discuté avec son sous-ministre et, en l'occurrence, quelle mesure songeait-il à prendre? Ou encore le gouvernement est-il disposé à accepter la démission du président du Conseil économique?

L'hon. M. Benson: C'est la première fois que j'er entends parler. Je devrai lire la transcription du témoignage donné au comité.

* * *

L'AGRICULTURE

LA BAISSÉ DES RECETTES DES AGRICULTEURS—LES ENTRETIENS AU SUJET DE L'AIDE D'URGENCE

Hon. J. A. MacLean (Malpègue): Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné que dans l'ensemble du Canada les recettes en espèces des agriculteurs pour le premier trimestre de 1971 sont inférieures de 5.8 p. 100 à celles du trimestre correspondant de 1970, le ministre songe-t-il à ouvrir des discussions avec les ministres provinciaux de l'Agriculture en vue de fournir une aide d'urgence à tous les cultivateurs du pays?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Bien que notre réunion n'ait pas exactement cet objectif, je dois reconter les ministres provinciaux de l'Agriculture le 21 juillet, je crois.

M. MacLean: Étant donné que dans certaines provinces, la baisse des recettes agricoles a dépassé de beaucoup le chiffre que j'avais cité—dans l'Île-du-Prince-Édouard, elle a atteint environ 20 p. 100—quels arrangements le gouvernement a-t-il faits en vue de discuter la question avec le gouvernement du Royaume-Uni pour protéger les intérêts des agriculteurs canadiens sur des marchés avantageux à supposer que le Royaume-Uni entre dans le Marché commun?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble qu'on a posé cette question il y a quelques jours.